

CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE DE LAUNAC 31330

PROCES VERBAL DE SEANCE

Séance du 26 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six janvier à 20h30, le Conseil Municipal de Launac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas ALARCON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 janvier 2021.

PRÉSENTS : Nicolas ALARCON, Pierre BARTHES, Alain BUSQUE, Olivier CROT, Véronique FARGUES, Jean-Paul FERRAND, Paulo FONSECA, Céline GUELFY, Christelle GUYON, Alain LEZAT, Christine LOUBAT, Arielle PILON, Géraldine ZUCHETTO.

ABSENTS EXCUSES : Mélanie GALY, Alain GAUDON

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Géraldine ZUCHETTO

► **M. le Maire demande l'approbation du compte rendu du 17/12/2020**

Aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal vote l'approbation à l'unanimité des présents à la séance.

2020-073 CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHÉ DE TRAVAUX DU BÂTIMENT EXISTANT POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 19 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'aménager le bâtiment sis Promenade des Anciens Fossés pour y installer le Centre Municipal de Santé.

D'autre part, Monsieur le Maire ayant été autorisé par délibération en date du 2 novembre 2020 à lancer la consultation des entreprises, informe l'Assemblée des points suivants :

- Suite à l'avis public à la concurrence, selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics, publié sur la plateforme de la Dépêche du Midi le 6 novembre 2020 paru sur la Dépêche du Midi le 13 novembre 2020 fixant la date limite de réception des offres au 30 novembre 2020 à 20 heures.
- Suite à l'avis public à la concurrence, selon une procédure adaptée conformément au Code des Marchés Publics (procédure restreinte) pour les lots n° 2 et 3 publié sur la plateforme de la Dépêche du Midi le 23 décembre 2020 fixant la date limite de réception des offres au 15 janvier 2021 à 17 heures.
- Après analyse des offres des lots 2 et 3, la Commission Technique réunie le 25 janvier 2021 a retenu les entreprises suivantes :

Lot n° 2 - enduits extérieurs : GIAVARINI Jean-François pour un montant de 10 088.20 €
soit 12 105.84 € TTC

Lot n° 3 – menuiseries extérieures offre inacceptable

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Entérine la décision de la Commission Technique sur le choix des entreprises retenues.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution dudit marché
- Autorise Monsieur le Maire à relancer le marché en procédure restreinte pour le lot n° 3
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2021

Nicolas ALARCON présente le sujet et explique le choix de la commission technique.

Il précise que pour le lot n° 2, une seule entreprise a répondu.

Concernant le lot n° 3, il explique qu'une seule entreprise a répondu avec une offre encore plus élevée qu'à la première publication. Le coût du désenfumage qui a été rajouté a été chiffré à 11 000.56 € HT, c'est pourquoi il est demandé à déclarer cette offre inacceptable et de relancer le marché pour ce lot.

N° Délibération	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
2020-073	1	1.2	Choix des entreprises pour le marché de travaux d'aménagement du bâtiment existant pour le Centre Municipal de Santé

EMARGEMENTS

ALARCON Nicolas	BARTHES Pierre	BUSQUE Alain	CROT Olivier
FARGUES Véronique	FERRAND Jean-Paul	FONSECA Paulo	GALY Mélanie
GAUDON Alain	GUELFY Céline	GUYON Christelle	LEZAT Alain
LOUBAT Christine	PILON Arielle	ZUCHETTO Géraldine	